

[PSA PEUGEOT CITROEN](#) / **T** : 01.40.66.55.11 (siège social à Paris/75016) a reconduit son contrat avec le groupe niortais pour les appels d'urgence localisés. Ce dispositif sera obligatoire dans les voitures neuves dès 2018. Ainsi le groupe [IMA](#) / **T** : 05.49.34.73.47 (siège social à Niort/ Deux-Sèvres, CA 568 millions d'euros, 3300 salariés) continue la gestion de e-Call, les dispositifs d'appels d'urgence localisée dont certains véhicules PSA sont équipés. (cela représente actuellement 2% du parc automobile français). www.ima.eu